

Association du Site Remarquable du Goût de la Châtaigne du Pays de Villefranche du Périgord

Association loi 1901 n°W244003136

N° SIRET : 813 126 711 00015 – Code APE : 7311Z

Siège social : Office de Tourisme

rue Notre Dame 24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SITE REMARQUABLE DU GOUT DE LA CHATAIGNE DU PAYS DE VILLEFRANCHE DU PERIGORD DU 11 MARS 2022

Rappel de l'ordre du jour adressé par invitation datée du 14/02/2022 :

- Rapport moral d'activités
- Rapport financier et approbation des comptes
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Présentation aux bénévoles de la Rencontre de la châtaigne et des saveurs prévue pour les 15 et 16 octobre 2022
- Questions diverses.

Présents (selon la feuille de présence signée sur place) : Claude et Babeth Dauriac, Laurence Pomès, Marie-Sylvie Amond-Escande, Jean-Claude Cassagnole (Président de la Communauté de Communes Domme-Villefranche du Périgord), Dominique Buridant, Martine et Yves Amiguet, François Martins, Béatrice Coupeau, Tanguy de Rosanbo, Maryline Sadouillette, Nicole Bourgès, Denis Gouyou, Christine Pauvert (correspondante du Journal Sud Ouest), Aude Lapouge-Liquière (animatrice « châtaigne » à la Communauté de Communes Domme-Villefranche), Jean-Jacques Dicamillo, Eliane Dufour, José Maury, Alain et Sylvie Borie, Hélène Escalier, Jeanine et Jean-Claude Valet.

Excusés : Jean-Yves Mammi, Isabelle de Rosanbo, Laurent Marino, Claude Brondel (maire de Villefranche du Périgord), Pascal Dussol (Président de l'Office de Tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne), Francis Malvy, Alain Lacotte, Frédéric Allègre, Alain Calmeille, Jean-Jacques Roulland.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut avoir lieu.

18h13, François Martins, Président de l'association, ouvre la réunion par un mot d'accueil. Il rappelle que depuis 2 ans, en raison de la pandémie de Covid19, il n'y a pas eu de « fête » de la châtaigne ; que même en 2021, il avait fallu l'annuler alors que l'association avait travaillé à son organisation. Par contre, il annonce que pour 2022, on y croit, le conseil d'administration de l'association a déjà bien travaillé en ce sens, et que le projet est bon, il sera dévoilé en 2^e partie de cette assemblée générale.

Il rappelle que le label « site remarquable du goût » décerné à la châtaigne du pays de Villefranche du Périgord doit être le moteur de la valorisation du territoire et de ses acteurs économiques.

Il remercie d'ores et déjà les membres de l'association pour leur implication, et les bénévoles pour leur soutien et leur aide.

1^{ère} partie : assemblée générale statutaire

Le rapport d'activités 2021, préparé par Marie-Sylvie Amond-Escande, est présenté par Martine Amiguet. Il est constitué principalement de la participation à des salons SRG mais pas seulement.

Salons SRG où l'association de Villefranche a été représentée :

7 février : Segonzac (16) (SRG Cognac) stand de Tanguy de Rosanbo de Rapatel, visite de François Martins et Martine Amiguet

17 et 18 juillet : Les Riceys (10) (SRG Champagne et vins) stand de Rapatel

20, 21 et 22 août : St Gilles Croix de Vie (85) (SRG sardine) stand de Rapatel

8, 9 et 10 octobre : Beaufort (38) (SRG fromage Beaufort) stand de Rapatel

24 octobre : Salon du chocolat à Villefranche stand de Martine Amiguet

6 et 7 novembre : Bonnieux (84) (SRG fruits confits) stand de Rapatel

3, 4 et 5 décembre : Billom (63) (SRG champs d'ail) stand de Martine et Yves Amiguet.

Autres activités de l'association en 2021 :

17 mars : assemblée générale de l'association à Villefranche du Périgord

3 juillet : participation à la journée de la châtaigne au Peyret à Mazeyrolles, organisée par la Communauté de Communes Domme-Villefranche du Périgord : stand d'information de l'association, et stands pour le marché gourmand de midi tenus par Isabelle de Rosanbo et Martine et Yves Amiguet.

16 octobre : châtaignes grillées sur le marché hebdomadaire de Villefranche (pour marquer le jour où cela aurait dû être la « fête » de la châtaigne) : participation de Bruno et Béatrice Coupeau, Yves Amiguet et François Martins.

Enfin, il y a eu 11 conseils d'administration et des réunions de commissions.

François Martins dit que les producteurs de châtaignes doivent s'investir plus. Tanguy de Rosanbo confirme, le SRG, ce n'est pas seulement les 2 transformateurs actuels.

Le bilan financier 2021 est présenté par Martine Amiguet, trésorière de l'association.

Libellé	Débit	Crédit	Solde
Solde au 01/01/2021		16 524,86 €	
Cotisations membres 2021 (17)		380,00 €	
Subvention 2021 Département 24		1 500,00 €	
Subvention 2021 ComCom Domme VdP		750,00 €	
Subvention Leader		7 519,03 €	
Marrons grillés au marché du 16/10		47,00 €	
Frais de bureau (timbres, copies...)	321,26 €		
MAIF Cotisation Assur RC 2021	158,91 €		
Frais bancaires (cot carte bancaire)	56,00 €		
Fédération SRG cotisation 2021	750,00 €		
Frais de promotion (marrons grillés, flyers...)	312,40 €		
Frais site Internet sté IONOS	165,29 €		
Frais de déplacements F. Martins offerts			
Frais de déplacement à Ségonzac offerts			
totaux	1 763,86 €	26 720,89 €	
Solde au 31/12/2021			24 957,03 €
dont 10000€ prêtés par Asso Maison de la Châtaigne			
Solde réel disponible au 31/12/2021			14 957,03 €

Les comptes ainsi présentés sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

François Martins remercie les institutionnels (Département de la Dordogne et Communauté de Communes Domme-Villefranche, dont le Président est présent à cette assemblée générale) pour leur soutien financier. Ainsi l'aide de la communauté de communes a permis de régler la cotisation annuelle à la Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût. Il va être procédé au remboursement des 10000 euro à l'association prêteuse Maison du châtaignier maintenant que l'aide Leader a été reçue.

Il peut sembler ainsi que l'association a beaucoup d'argent, mais il faut garder à l'esprit que le budget de la fête de la châtaigne telle qu'elle se faisait jusqu'en 2018 était de plus de 15000 euro. Le projet 2022 est moins ambitieux mais il faut quand même certains moyens. François Martins termine ce chapitre financier en disant qu'une demande d'aide va être présentée de nouveau au Département et à la Communauté de Communes.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

D'après les statuts de l'association, il se compose de 12 membres d'où sont ensuite élus les 6 membres du bureau (président, vice-président, secrétaire, secrétaire-adjoint, trésorier, trésorier-adjoint).

Liste des membres à ce jour :

François Martins (Président)

Tanguy de Rosanbo (Vice-Président) et Isabelle de Rosanbo

Marie-Sylvie Amond-Escande (Secrétaire)

Elisabeth Dauriac (secrétaire-adjointe)

Martine Amiguet (trésorière) et Yves Amiguet

Béatrice Coupeau (trésorière-adjointe)

Laurence Pomès

Laurent Marino

Jean-Yves Mammi

Dominique Buridant.

Sont membres de droit Mr Jean-Claude Cassagnole, Président de la communauté de communes, Mr Claude Brondel, maire de Villefranche du Périgord, et Mr Pascal Dussol, président de l'office de tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne.

L'assemblée prend acte de la démission du Conseil d'administration, pour raisons personnelles, de 3 membres : Marie-Sylvie Amond-Escande, Elisabeth Dauriac et Laurent Marino. Ces 3 personnes veulent bien rester membres bénévoles de l'association mais ne peuvent plus assurer leur rôle au sein du conseil d'administration.

Il est lancé un appel à candidatures pour le remplacement de ces 3 personnes mais pas de réponses positives de l'assemblée.

Ce point est laissé en attente pour le moment, Béatrice Coupeau et Martine Amiguet vont assurer l'intérim des fonctions de secrétaire et secrétaire-adjointe. Il est évoqué la possibilité de revoir les statuts en réduisant le nombre de membres du conseil d'administration à 9. Toutefois, même dans ce cas, il faudra élire un(e) secrétaire et un(e) secrétaire-adjointe.

Les autres membres non démissionnaires sont réélus à l'unanimité.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de maintenir le montant annuel de la cotisation à 20 euro.

L'assemblée générale statutaire est maintenant close.

2^{ème} partie : présentation du projet de la future « Rencontre de la châtaigne et des saveurs » (nouvelle dénomination de l'ex fête de la châtaigne) qui est prévue pour les 15 et 16 octobre 2022.

C'est Béatrice Coupeau (qui tient le camping à Villefranche) qui prend la parole. En effet, elle a réalisé un énorme travail de préparation d'organisation par un tableau très détaillé présentant les activités envisagées, les étapes de leur mise en place et leur réalisation ainsi que le besoin en bénévoles et matériel.

Nous espérons tous que d'ici le mois d'octobre, il n'y aura plus de contraintes sanitaires, que la pandémie sera un mauvais souvenir, et que la guerre ne sera pas chez nous bien que nous pensons bien entendu à tous ces malheureux si proches de nous.

Toutefois, au cas où, il a été prévu différents modules, différents petits bouts à assembler pour constituer un bon programme, mais certains pourraient au pire être annulés ou aménagés si besoin.

L'idée de base est de reprendre les « fondamentaux » de la fête de la châtaigne, en se servant des savoir-faire des « anciens » (au sens ancienneté dans la fête pas âge) et en essayant de les transmettre à de nouveaux bénévoles, tout en rajoutant la touche « Sites remarquables du goût » en invitant des produits extérieurs labellisés SRG à exposer.

Par contre, jusqu'à aujourd'hui, on ne savait pas trop si les bénévoles allaient revenir, et en quel nombre. Nous sommes ravis de voir ce soir que beaucoup sont là.

Première chose, il a été décidé de ne pas faire de repas le samedi soir, car c'est un gros budget et cela demande beaucoup de bénévoles le soir tard. Cela libère le foyer du coup.

Voici donc les prévisions, les thématiques envisagées :

- châtaignes grillées
- pommes pressées pour le jus de pomme, et vente de bourru
- citrouilles et potimarrons à faire pousser et à vendre, éventuellement concours de soupes
- boudin à la châtaigne sous l'égide de la Chambre des Métiers, préparé par des apprentis (Jean-Yves Mammi s'en occupe)
- omelette aux cèpes
- stands des producteurs SRG venus des 4 coins de la France installés dans le foyer (à l'abri des intempéries, pas de frais de gardiennage, portes fermées à clé pour la nuit)
- stands des producteurs locaux, notamment conserves de canards et oies (il sera fait bien attention de ne pas avoir de stands concurrents aux SRG inscrits préalablement, comme par exemple de marchands de fromages ou de saucissons si les SRG du Salers, du Comté, du taureau de Camargue ou de la charcuterie du Val d'Ajol viennent)
- randonnée pédestre vers le Domaine de Rapatel
- concours de ramassage de châtaignes
- concours de craché de châtaignes
- stands d'artisans d'aujourd'hui et d'autrefois
- animation folklorique le dimanche (le groupe les Escornabious de Périgueux a été réservé)
- visite guidée de la bastide (Dominique Pauvert a été sollicité)
- photos en costumes d'époque comme au Bournat au Bugue (si disponibilité de la prestataire)
- stands de producteurs de châtaignes locaux invités à venir vendre leurs fruits
- stands de transformateurs locaux de bois invités à venir présenter leur activité
- présentation par la filière (syndicat châtaigne) avec si possible exposition de variétés de châtaignes
- stands type fête foraine (chamboule-tout, tir, pêche) prêtés par le camping de Villefranche qui les prépare pour la saison estivale
- spectacle le samedi soir (théâtre ou conte, à décider)
- repas « châtaigne » chez les restaurateurs locaux
- stands de libraires ou éditeurs invités à présenter des ouvrages de gastronomie ou de patrimoine
- messe avec les confréries et le groupe folklorique.

Certaines activités ne se feront peut-être pas, cela dépendra des retours d'invitations et/ou du nombre de bénévoles disponibles. D'autres se rajouteront peut-être, comme la présentation de l'utilisation du bois qu'avait faite Jean-Claude Sierra, s'il a envie de la refaire...

Béatrice Coupeau a déjà contacté les autocaristes (transporteurs de voyageurs en autocars organisant des voyages) de la Dordogne et des départements limitrophes en leur proposant d'emmener leurs clients pour la journée à Villefranche à l'occasion de notre fête. Un groupe est déjà envisagé pour le samedi avec repas au Restaurant du Commerce.

Les associations et revues de camping-caristes vont également être contactées pour leur confirmer la tenue de notre fête cette année.

Ce serait bien si on pouvait « envahir » (c'est le mot employé par Béatrice !) tout Villefranche depuis la place de la pharmacie jusqu'à la place de la Poste avec des stands et des animations !!!

Martine Amiguet confirme qu'il y aura un chapitre de la confrérie le dimanche avec invitation et défilé de confréries amies et intronisations de nouveaux confrères et consoeurs.

Les bénévoles présents semblent ravis de ces informations.

José Maury confirme que « les Mousquetaires » assureront le grillage des châtaignes, si on leur fournit des châtaignes, 3 grilloirs et du bois sec. Il se charge de constituer son équipe (au moins 4 personnes).

De même, Alain Borie confirme que si on trouve des pommes, il assurera le pressage et refera son équipe d'environ 8 personnes, incluant la vente du jus de pomme et du bourru.

Puis la parole circule sur des détails pratiques. Notamment Claude Dauriac évoque la question du bourru : aller le chercher (Yves Amiguet est sollicité), le mettre en camion-frigo dès qu'il arrive le vendredi soir (louer le camion de la société Cocatrix), prévoir un diable pour porter les bidons (qui sont de plus en plus lourds pour lui...), acheter des bouteilles plastique, trouver des ferme-bouteilles, monter les stands de ventes avec des palettes (voir Frédéric Allègre), décorer les stands avec des feuillages (voir Francis Malvy et Jean-Claude Sierra), demander à Mario Lopes s'il pourra aider.

ET NE PAS OUBLIER LE CASSE-CROUTE DU MATIN pour les bénévoles !!!!!

D'autres bénévoles se proposent pour aider, comme Hélène Escalier ou Jean-Claude et Jeanine Valet, entre autres.

Pour les courges, Jean-Jacques Dicamillo et Denis Goyou se proposent d'en semer.

Dominique Buridant dit qu'il pourrait faire venir Jean-Pierre Papin, qui se trouve être un membre de sa famille...

On sent une dynamique qui renaît et ça fait plaisir, c'est encourageant !

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 20h, suivie par un petit apéritif dinatoire, où la parole continue de circuler sur l'organisation de la 2^e rencontre de la châtaigne et des saveurs.

(Compte rendu rédigé par Martine Amiguet le 13/03/2022, sur la base des notes prises le jour de l'assemblée générale, sous réserve d'oublis involontaires que vous pouvez me signaler afin que j'en fasse part à tous par un erratum ; compte rendu relu et légèrement corrigé par François Martins et Béatrice Coupeau avant envoi).